

ÉTUDES

SUR LES

Gisements de Mollusques comestibles
des Côtes de France.

La baie de Saint-Brieuc.

par L. JOUBIN

Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris
et à l'Institut Océanographique.

La baie de Saint-Brieuc s'étend de la pointe de Minar au cap Fréhel. Elle forme un ensemble homogène, au point de vue spécial qui nous occupe dans cette étude, correspondant à une constitution très différente de la portion de côte qui l'encadre à l'est et à l'ouest. J'ai cru devoir la faire tenir tout entière sur une seule feuille de notre atlas et j'ai dû, pour cela, réduire légèrement l'échelle qui est un peu plus réduite que celle utilisée pour les trois feuilles qui précèdent à l'ouest. De plus, il n'était pas besoin d'avoir autant de détails sur cette carte que sur les autres en raison de la plus grande simplicité de la côte et aussi du peu d'importance des gisements de coquillages que l'on y trouve.

Au point de vue administratif, la côte de la baie de Saint-Brieuc appartient, à l'ouest, au quartier de Paimpol, puis à celui de Binic, et, pour une faible part, à celui de Saint-Brieuc; à l'est, toute la côte appartient au quartier de Saint-Brieuc dont la limite est située au delà du cap Fréhel.

Je ne puis que répéter ici ce que j'ai déjà dit pour les feuilles précédentes, à savoir que je n'ai eu qu'à me louer de l'aide que j'ai trouvée près des Administrateurs de ces quartiers, qui se sont mis, ainsi que leur personnel, à ma disposition pour me fournir des renseignements du plus grand intérêt. Je les prie, ainsi que les Syndics et les Gardes maritimes qui sont sous leurs ordres de vouloir bien agréer tous mes remerciements.

Cette feuille fait partie de l'Atlas que nous publions, M. Guérin et moi, grâce à la libéralité de S. A. S. le Prince de Monaco auquel je me fais un devoir d'exprimer ma vive gratitude.

La configuration générale de la côte est très sensiblement uniforme dans toute la baie de Saint-Brieuc; cette baie a la forme d'un demi-cercle, et tout son pourtour est constitué par des plages de sable et de galets. Ces plages forment comme une série de festons, séparés par des pointes s'avancant assez peu dans la mer; les découpures sont peu profondes, régulières, et les falaises, généralement très hautes, s'arrêtent au haut des plages. Le pied de ces falaises baigne rarement dans la mer, et n'est mouillé qu'aux époques de grande marée; il résulte de cette disposition que la partie rocheuse de la côte habitable pour les animaux est très restreinte, et que c'est seulement en quelques points qu'on peut trouver au pied de la falaise la faune ne découvrant qu'en grande marée.

Cette disposition entraîne encore l'absence d'algues sur la côte. Les Fucus sont très peu abondants parce qu'en maints endroits le pied de la falaise est au-dessus de leur niveau; il n'y a ni Himanthalia ni Laminaires. C'est seulement aux deux extrémités de la baie, à la pointe de Minar jusque vers Saint-Quay, et, de l'autre côté, de la pointe d'Erquy au cap Fréhel que l'on peut retrouver ces zones végétales et les rochers faisant la transition aux régions accidentées et anfractueuses de l'ouest et de l'est. C'est donc surtout la faune des sables qui domine. Or, la plupart des plages sont formées de sables très fins et très compacts, constituant des grèves fort belles au point de vue des touristes, mais très peu riches en animaux et peu intéressantes pour les naturalistes. Ça et là on y trouve des herbiers maigres; dans le fond de la baie des sables vaseux, mais tout cela très peu riche en animaux. Les poissons, les crustacés sont très

clairsemés, la pêche en général est très restreinte, et les coquillages suivent la loi générale et sont peu abondants. Les moules seules forment un cordon presque continu au pied de la falaise; elles y remplacent les *Fucus*, et elles se disputent la place avec les balanes qui, elles, pullulent.

Les rochers isolés qui sont si abondants sur la côte de Paimpol à Brest sont au contraire peu nombreux ici; le seul groupe qui ait quelque importance est constitué par les îles Saint-Quay; les autres sont des écueils de petite taille et sans intérêt. Ces rochers même ne sont pas riches en animaux, sauf ceux qui sont entre Erquy et le cap Fréhel; la pêche y est restreinte.

Cette baie de Saint-Brieuc a l'aspect général d'un estuaire rocheux, avec cette différence qu'il n'y a pas de fleuve répondant à sa grande dimension, mais seulement des ruisseaux sans importance. Le principal est le Gouet qui se jette presque au fond de la baie et constitue le port de Légué. Il assèche complètement presque tous les jours, aussi la faune est-elle des plus restreinte et se réduit à quelques *Cardium edule*.

Le fond de la baie est à peu près entièrement formé de sables, sable pur, sable coquillier, mœrl. On y trouve des coquillages assez abondants mais non exploités. Ceux que l'on peut obtenir viennent des produits des dragues des pêcheurs de sable, qui opèrent dans les endroits où il est formé de débris de coquilles et de mœrl. Les pêcheurs au chalut connaissent aussi quelques bancs de coquilles de Saint-Jacques, mais ces bancs ne sont pas très riches et leur exploitation n'est qu'accidentelle.

D'après les renseignements que j'ai obtenus de divers côtés, la baie de Saint-Brieuc se dépeuple, non seulement au point de vue des coquillages mais de tous les animaux de pêche.

Les bancs d'huitres, jadis si florissants, ont presque complètement disparu et sont réduits à de minces vestiges; les ormeaux s'éloignent de plus en plus du fond de la baie pour se retirer vers l'entrée; les poissons et les crustacés font de même.

Tous les anciens bancs d'huitres ont été déclassés; il n'y a pas un seul banc de moules classé. Naturellement le nombre des pêcheurs et des barques de pêche a diminué considérablement et il y a des ports comme Binic où il n'y a plus un seul bateau de pêche locale.

I. — OSTREA EDULIS

A. — Bancs naturels.

Les vieux pêcheurs parlent encore des riches bancs d'huîtres qui se trouvaient jadis dans toute la baie de Saint-Brieuc. Les choses ont bien changé depuis et c'est à peine si l'on peut relever quelques points où l'on peut encore récolter un petit nombre d'huîtres. Les bancs ont ou complètement disparu ou sont réduits à des vestiges insignifiants. Ils ne valent plus la peine d'être réglémentés, et ce n'est que sur les indications des pêcheurs que l'on peut en avoir la position.

A quoi est due cette disparition? Les avis sont fort partagés. Les uns en rendent cause l'abus ancien de la drague; les autres mettent cela sur le compte des expériences de Coste qui, pour tenter des essais de reproduction, fit immerger de nombreuses fascines dans la baie. Il est évident que c'est là une raison détestable, mais elle montre que les pêcheurs ne voulant pas reconnaître qu'ils sont pour beaucoup dans la disparition des bancs, préfèrent en rejeter la responsabilité sur l'Administration.

Je crois qu'il s'est produit là comme à peu près partout sur le littoral européen, un retrait général des bancs. Ils disparaissent normalement sans que la raison en soit apparente et sans que l'on soit en mesure d'en donner une explication plausible.

Je me bornerai donc à signaler les points où l'on trouve encore des huîtres. Ils sont représentés sur la carte par un mélange de points et de croix rouges; il y a d'autant plus de croix que le banc est meilleur et d'autant plus de points qu'il est plus insignifiant ou pauvre.

En allant de l'ouest à l'est on trouve le long de la côte, un peu au nord de Saint-Quay, le banc Saint-Marc (1) qui fut jadis le meilleur de toute la baie. On n'y trouve plus d'huîtres, si ce n'est de temps à autre quelque spécimen isolé. Un peu en dessous, vers Saint-Quay (2) on signale deux petits bancs, de taille minime, mais où l'on prend un nombre assez grand de très grosses huîtres de la variété dite Pied de cheval.

Au sud-ouest et au sud-est des roches Saint-Quay, existent trois petits bancs (3 et 4) où l'on récolte encore quelques huîtres Pied de cheval. Sur la côte, au même niveau (5) sur les rochers du Four et de la Fille on trouve dans les très grandes marées des huîtres de petite taille fixées sur les pierres; il n'y en a que très peu, et j'ai cru devoir en marquer la place parce que c'est le seul gisement littoral de toute la région.

Ce petit groupe de vestiges de bancs qui entoure les îles Saint-Quay et la côte voisine est le reste de la plus importante région ostréicole ancienne de la baie de Saint-Brieuc; il est impossible d'évaluer ce qui est pris d'huîtres sur ces bancs, aucun contrôle n'existant; on m'a dit dans le pays que c'est à peine si le total peut atteindre 4 ou 5 mille huîtres annuellement, mais je n'ai aucun moyen de contrôler la valeur de ce chiffre.

Plus avant dans le fond de la baie, au nord de la pointe du Roselier, se trouve un autre banc (6) où les pêcheurs de coquilles de Saint-Jacques récoltent quelques grosses huîtres.

Au large du cap d'Erquy, vers le nord-ouest, se trouvent quatre bancs qui sont, pour la pauvreté et le dépérissement, dans les mêmes conditions que les précédents. Le plus éloigné (7) est à l'état de simple vestige; les deux moyens, le Grand Landas (8) et le Petit Landas (9) sont un peu plus riches; le plus près de terre, le banc des Portes d'Erquy (10) est très pauvre. A l'ouest d'Erquy le banc Saint-Michel (11) est dans le même état.

Certains pêcheurs connaissent sur ces bancs quelques points où les huîtres sont plus abondantes; mais ils refusent de les indiquer et n'y vont que quand ils sont certains de n'être pas observés; cela n'empêche pas d'ailleurs que leurs récoltes sont très maigres.

B. — Industrie ostréicole.

Dans les conditions où se trouvent les gisements naturels il n'est pas étonnant que l'industrie soit complètement abandonnée. Il n'y a qu'un seul bassin de dépôt situé à l'abri du rocher de la Comtesse (12) au nord de Saint-Quay.

II. — MYTILUS EDULIS

Les moules sont très abondantes dans la baie de Saint-Brieuc excepté dans le fond même de la baie qui est trop abrité et trop au-dessus du niveau moyen des marées. Elles forment un cordon continu sur le pied des falaises, cordon qui n'est interrompu que par les grèves de sable ou de galets. Le cordon de moulières qui est épais, dont les moules sont serrées à l'entrée de la baie, à l'est et à l'ouest, devient moins riche à mesure que l'on s'avance vers le fond de la baie; à l'ouest, à partir de Binic (22) et à l'est, à partir de Dahouët (30) les moulières sont peu riches et à éléments dissociés.

En partant de la pointe de Minar (13) jusqu'à la pointe de Plouha (15) la moulière est à peu près continue au pied de la très haute et très belle falaise. De la pointe du Bec de Vir (16) jusqu'à Portrieux (12 chiffre rouge) elle est plus fragmentée. En face de Saint-Quay se trouvent, à quelques centaines de mètres du bord, les moulières de Saint-Quay et de Portrieux (17 bleu, 2 rouge), où se trouvent les plus belles moules de la région; elles sont exploitées pour la vente. Au nord des roches Saint-Quay, à l'île Harbour, au plateau des Hors (18-19-20) se trouvent de nombreuses moules où certains gisements atteignent de belles dimensions. Il n'y a pas de moules sur les faces sud et est des îles Saint-Quay.

Sur la côte le cordon reprend, de plus en plus mince et fragmenté de Portrieux à Etables (21), Binic (22), Pordic (23 et 24). Coupé par la grande grève des Rosaires il reparaît sur les rochers du Roselier (25-26) où se trouvent les dernières moules de cette côte occidentale. Il faut faire le tour du fond de la baie de Saint-Brieuc pour retrouver les moules à la pointe d'Hillion (27) sur la côte orientale. Leur cordon reprend à la pointe de Longue Roche (28) et se continue tout le long de la falaise jusqu'à Dahouët (30). A la pointe de Verdelet on en trouve quelques-unes (31) puis elles cessent, sauf aux rochers de Karoual (32) jusqu'au cap d'Erquy (33) la côte étant, depuis Dahouët, presque exclusivement sablonneuse.

Au large on trouve des moules sur les rochers de Rohein (34), les Comtesses (35), les Portes d'Erquy (36), le Grand Pourié et le Rohinet (37).

Du cap d'Erquy (33) au rocher Saint-Michel (39) il y a des moules à peu près sur toute la côte, les plus belles moulières étant sur la roche plate Saint-Michel; enfin, les falaises et les rochers de Pléherel (40) en possèdent beaucoup. Elles manquent sur la falaise du cap Fréhel qui est absolument verticale et presque lisse (41).

Toutes ces moulières ne fournissent que des moules assez médiocres, petites, à gros byssus; ce n'est que par exception que la qualité est meilleure, par exemple aux moulières de Saint-Quay. Il n'y a nulle part de parc à moules, et l'industrie moulière consiste exclusivement dans l'exploitation des gisements naturels.

Aucune de ces moulières n'est classée administrativement; la pêche y est libre. Il est donc impossible de savoir ce que représente la valeur de ces moules au point de vue de la vente; d'ailleurs elles sont peu exportées sur les marchés, la consommation se faisant sur place par les habitants du littoral; ils en usent peu en raison de leur médiocre qualité.

III. — TAPES DECUSSATA

Les Palourdes ne se trouvent que sur des points très restreints, les conditions d'existence que ces animaux recherchent ne se trouvant réalisées que dans peu de localités. On en récolte dans le port même de Portrieux (42) et un peu plus bas derrière le rocher du Four (5). On en trouve dans la baie de Binic (44), à l'entrée du chenal du Légé (45), à la pointe de Hillion entre les rochers des Guettes et de la Pature (27); c'est là le principal gisement du pays. Au rocher Rœmel (29), à l'entrée du port de Dahouët (30), au rocher Verdelet (31), dans le port d'Erquy (46) se trouvent encore des gisements restreints. Au large, c'est seulement aux îles Saint-Quay (19) que l'on en recueille quelques-unes.

La quantité des palourdes récoltées est peu importante; elles sont vendues sur les marchés locaux au prix de 10 à 20 centimes la douzaine.

IV. — CARDIUM EDULE

Les Coques, ou coques rayées, sont excessivement abondantes dans les grandes grèves du fond de la baie de St.-Brieuc.

Elles sont plus rares à l'entrée de la baie, les grèves étant moins vaseuses, moins plates, et ne découvrant que peu. Il y en a quelques gisements sur la côte de Plouha (14-15), devant Portrieux (42), Etables (22), Binic (44), mais ils sont peu importants. Sur toute la côte orientale il n'y a aucun gisement méritant d'être signalé.

Au contraire, le fond de la baie, depuis la grève des Rosaires (25) jusqu'au rocher Rœmel (29) n'est qu'un immense banc de *Cardium edule*. Chaque jour de nombreux pêcheurs vont les recueillir et en rapportent de grandes quantités qu'ils chargent sur des ânes; à la marée montante le troupeau des ânes chargés conduits par les pêcheurs, et surtout les pêcheuses, eux mêmes lourdement chargés, revient à la côte. Ces coques sont expédiées en grandes quantités sur les marchés des villes voisines et consommées aussi abondamment dans le pays.

Ces coques constituent la matière de la seule pêche florissante du pays. Le peu de valeur de ces coquillages (environ 10 à 20 centimes le litre) fait qu'elle est peu rémunératrice.

V. — PECTEN MAXIMUS

Il n'y a que quatre localités où l'on pêche les coquilles de Saint-Jacques; ce sont des bancs isolés au large, sauf le plus petit d'entre eux qui se trouve près de la côte, au Roselier. Ces bancs ne méritent guère ce nom, car les coquilles y sont peu abondantes, et c'est à peine si un chalutier peut en récolter 150 à 200 dans la journée.

Le plus grand de ces bancs se trouve à l'ouest (47) au large de Plouha; le suivant (6) est placé vers le fond de la baie; le

troisième est au large du cap d'Erquy, au dessus des bancs du Petit Landas (8-9). Enfin, sous le sémaphore du Roselier (26) à l'est du rocher Martin, on récolte à pied des coquilles de Saint-Jacques probablement poussées là par les grosses mers d'un gisement situé un peu plus profondément.

VI. — VENUS VERRUCOSA

Les Rigadelles sont, ici comme partout, peu abondantes. On en trouve quelques gisements aux îles Saint-Quay (19), autour du rocher du Four (5), au sud-est du port de Portrieux autour du rocher Martin (26) et du fond de la grève des Rosaires (25) près de la pointe du Roselier. C'est seulement en grande marée qu'on les recueille.

Il y en a un peu davantage dans les bancs de sable du sud-ouest des îles Saint-Quay (48).

VII. — CYTHEREA CHIONE

On trouve quelques-uns de ces mollusques dans le sable, aux grandes marées aux îles Saint-Quay (48) et autour de la pointe du Roselier (25-26). Ils sont toujours rares; les personnes qui les récoltent les consomment et on n'en voit jamais sur les marchés.

VII. — CARDIUM ACULEATUM

Ce coquillage est extrêmement abondant autour de la pointe du Roselier (25-26). Certaines petites plages sont entièrement couvertes des débris de leurs coquilles. Je n'en connais aucun autre gisement dans toute la baie de Saint-Brieuc.

Ces mollusques sont connus dans le pays sous le nom de *Coque rouge*; ils sont assez estimés; on en exporte sur les marchés et même quelquefois à Paris.

Je crois devoir faire remarquer en passant que le petit espace

de plages compris entre la grève des Rosaires et Roselier (25-26) est remarquablement riche en bivalves; j'ai eu l'occasion d'y signaler déjà toutes les espèces comestibles, mais il y en a beaucoup d'autres, grandes et petites; il serait fort intéressant de les rechercher toutes, et d'établir exactement les raisons qui font que ce coin des côtes, si pareil aux autres du voisinage, est si riche alors que les autres sont si pauvres.

On pourrait en dire autant des sables du sud-ouest des îles Saint-Quay.

IX. — HALIOTIS TUBERCULATA

Les ormeaux sont très fréquents sur les roches au pied des falaises de l'entrée de la baie de Saint-Brieuc, tant à l'est qu'à l'ouest, à condition que ces rochers restent immergés pendant les marées moyennes et ne soient découverts que pendant les grandes marées. Quand le pied de la falaise atteint la grève à un niveau trop élevé on ne trouve pas d'ormeaux.

La partie de la côte allant de la pointe de Minar à Tréveneuc (13 à 17) répond bien à ces conditions et les ormeaux se trouvent abondamment aux basses mers de grande marée. A partir de Portrieux les plages augmentent d'étendue, le pied des falaises tombe sur le sable et les ormeaux disparaissent; ils ne se trouvent plus que sur quelques pointes s'avancant assez loin dans la mer pour reproduire la première condition; [pointe de Portrieux (42), pointe de Pordic (24)]. Puis ils disparaissent dans tout le fond de la baie; on ne les retrouve, sur l'autre rive, que très isolés sur les rochers séparés de la falaise (29-30-31-32). A partir de la pointe d'Erquy (33) ils deviennent plus abondants, la côte reprenant sa constitution de l'autre rive, et tous les rochers épars jusqu'au cap Fréhel en portent en assez grande quantité. C'est surtout aux roches Saint-Michel (39) et sous Pléhérel (40) que l'on en trouve abondamment.

Tous les groupes de rochers et d'écueils du large, les îles Saint-Quay sur leur face nord (19) les rochers du Rohein (34), des Comtesses (35), des Portes d'Erquy (36), du Grand Pourier (37) en sont assez riches. Mais nulle part dans la baie on n'en

trouve des quantités aussi grandes que sur la côte de Tréguier. Ces ormeaux sont consommés sur place.

X. — LITTORINA LITTORALIS

Ces petits Bigorneaux sont assez communs dans beaucoup de points de la baie de Saint-Brieuc, mais sans atteindre des quantités comparables à ceux des quartiers de Tréguier et Païmpol. On en trouve sur les rochers bas au nord de Plouha (14-15-16), au pied des falaises de Portrieux, d'Etables (21) de Binic (44), de Pordic (24), de Roselier (25-26). Ils cessent là pour reprendre de l'autre côté de la baie. Ils sont très abondants autour des rochers d'Erquy (33-38-39). C'est là que les pêcheurs viennent les chercher depuis Saint-Brieuc; ils amènent des ânes qu'ils ramènent chargés de Bigorneaux.

Ces coquillages se vendent de 30 à 35 centimes le kilo; ils sont exclusivement vendus dans le pays, sans exportation.